

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2013

# Grande conférence sociale pour l'emploi : les contributions de l'Usgeres

L'Usgeres (Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale) se félicite de sa participation, comme l'an passé, à la Grande conférence sociale pour l'emploi. Elle prendra part aux tables rondes « Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle » et « Développer les filières et anticiper les emplois de demain ». Elle associera le Synéas (Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale) à la table ronde sur l'emploi et la formation professionnelle.

À cette occasion, l'Usgeres formulera des propositions sur l'emploi, la formation professionnelle et les filières d'avenir. Au-delà de ces deux tables rondes, l'union entend également contribuer au débat sur les conditions de travail, la santé au travail et l'avenir des retraites.

En matière d'emploi et formation professionnelle, l'Usgeres propose notamment :

- L'optimisation du déploiement des emplois d'avenir notamment en garantissant un quota majoritaire d'emplois d'avenir aux jeunes peu ou pas qualifiés tout en permettant l'ouverture progressive à des niveaux de qualification des jeunes au-delà des niveaux VI et V dans le secteur non marchand ;
- La relance de la création d'emploi dans les TPE par la mise en place d'un dispositif « zéro charge » pour la création d'un emploi pérenne supplémentaire en CDI dans les entreprises de moins de 20 salariés pour une durée d'un an ;
- La promotion de contrat d'engagement et de reconversion professionnelle pour les demandeurs d'emploi ;
- L'absorption du DIF au sein du compte personnel de formation, qui sera mobilisé comme un déclencheur de co-financements. Ces abondements à géométrie variable seraient fonction des priorités de chaque financeur attachées à certains publics cibles. Il s'agirait de mettre en place une gestion différenciée du compte en fonction des publics et un système de conférence régionale des financeurs ;
- L'adossement du réseau des OCTA aux OPCA pour rationaliser la collecte et la gestion de la taxe d'apprentissage ;
- La représentation du hors champ dans les institutions nationales de la formation professionnelle et les outils à leur service.

Pour « développer les filières et anticiper les emplois de demain », l'union estime notamment qu'il est important de :

- Sensibiliser et orienter les jeunes et les demandeurs d'emploi vers les métiers et services d'avenir notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale, pour

**Contact presse :**

Sébastien Darrigrand – 01 43 41 71 72 - [www.usgeres.fr](http://www.usgeres.fr)

faire face aux départs massifs à la retraite, et du numérique, de l'informatique et des nouvelles technologies ;

- Étendre aux structures de l'économie sociale et solidaire les dispositifs qui favorisent l'investissement dans les PME : crédit d'impôts, avances sur capital remboursables, renforcement des fonds propres via la Banque Publique d'Investissement ;
- Développer les pôles territoriaux de coopération économique, constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire associés à des entreprises, des collectivités locales, des centres de recherche et des organismes de formation.

Afin d'améliorer les conditions de travail et la santé au travail, l'Usgeres suggère de :

- Faciliter et renforcer l'accès prioritaire des PME et TPE aux services de conseil du réseau des préventeurs publics ;
- Favoriser la meilleure prise en compte des problématiques spécifiques des structures de l'ESS, en organisant la représentation des employeurs de l'ESS au sein des organes de gouvernance des instances compétentes en matière de santé et sécurité au travail, notamment l'ANACT, son réseau d'ARACT et le COCT ;
- Intégrer des objectifs extra-financiers (liés à la RSE et à la qualité de vie au travail : développement durable, santé, prévention des risques, équilibre de vie professionnelle) dans les objectifs des managers.

Le système de retraites français est depuis plusieurs années en crise. Une réforme est aujourd'hui inévitable. Pour atteindre l'équilibre financier à horizon 2020, l'Usgeres préconise notamment :

- Une hausse limitée des cotisations, équitablement répartie entre salariés et entreprises. Cette mesure induisant un coût supplémentaire à la charge des entreprises devra rester compatible avec l'objectif de restauration de la compétitivité des entreprises françaises, porté par le CICE notamment.
- Une sous-indexation exceptionnelle en 2014-2015 des pensions, en épargnant les plus petites retraites.
- Des mesures mettant à contribution les retraités (hors petites retraites) - et notamment un alignement de la CSG sur celle des actifs – qui devront être consacrées aussi pour partie au financement de la dépendance.

*« L'Usgeres se réjouit de participer à cet événement annuel majeur, lieu d'expression privilégié de la démocratie sociale. Cette participation n'a de sens que si les employeurs de l'économie sociale et solidaire sont associés, dans les semaines et les mois qui viennent, à la feuille de route sociale dans le cadre de l'union des employeurs de l'ESS que l'Usgeres va mettre en place dans les jours à venir. Les représentants des employeurs de l'économie sociale et solidaire doivent pouvoir intégrer les groupes de travail et de commissions de suivi qui seront mis en place. »* souligne, Alain Cordesse, Président de l'Usgeres.

**USGERES** - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 13 branches professionnelles. Avec plus de 800 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation multi professionnelle de l'économie sociale.

**Contact presse :**

Sébastien Darrigrand – 01 43 41 71 72 - [www.usgeres.fr](http://www.usgeres.fr)